

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 15-DCM-DGS-107

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE 8 OCTOBRE à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Octobre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET DES COMPTES DE L'OFFICE DE TOURISME : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2014, AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE — Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA

POUVOIRS : Pascal CAMPENS à Bérénice BONNAL
Agnès BIASUTTO à Cécile GOMEZ
Michel LUCIANI à Valérie RIALLAND
Jennifer DELI à Nicole VACCA

ABSENTS : Viviane TIAR – Pierre-Laurent CHABLE

SECRETAIRE de SEANCE : Magali VINCENT

=====

Mme Bérénice BONNAL, Adjointe au Maire donne lecture de l'exposé suivant :

En application des dispositions du Code du Tourisme et notamment son article L 133-8, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les documents budgétaires de l'Office de Tourisme adoptés par le Comité de Direction en séance du 22 Juin 2015, à savoir :

- Compte de Gestion 2014
- Compte Administratif 2014
- Affectation du résultat de clôture 2014

Vous trouverez ci-joint les délibérations de l'Office de tourisme présentant la synthèse financière de ces documents.

Par ailleurs, il vous est également proposé d'approuver le rapport d'activités 2014 de l'Office de Tourisme, dont un exemplaire est joint en annexe.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :
21 OCT. 2015

Publié ou notifié le : 21 OCT. 2015

Le Maire,



Pour le Maire empêché, le 1^{er} Adjoint Christian Goussier
en application des dispositions de l'article L2122-17
du Code Général des Collectivités Territoriales